

30 JUIN 2023



MÉMOIRE CONSULTATION PUBLIQUE
POUR LE PLAN D'ACTION
GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET
L'EXCLUSION SOCIALE

Mise en contexte

Afin d'enrichir les réflexions sur le prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous souhaitons communiquer dans ce mémoire les voix de centaines de citoyen.nes de milieux ruraux, ayant participé de près ou de loin aux travaux du Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural – CRPPMR. Ce plan concerne l'ensemble des québécois et québécoises aux prises avec la pauvreté ou alliés.es dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Or, la pauvreté en milieu rural passe trop souvent sous silence, les mesures gouvernementales étant surtout pensées à partir des logiques et des réalités des centres urbains.

Le CRPPMR est une unité de recherche reconnue par l'UQAR. Il est présent et actif sur les territoires ruraux depuis 2013. Il est composé de membres détenant une des trois expertises suivantes : académique (aux grés des années : travail social, anthropologie, géographie, sociologie, sciences humaines appliquées); pratique (milieux communautaires et institutionnels - CISSS) et de vécus (pauvreté en milieu rural et pratiques AVEC).

Les éléments et recommandations présentés dans ce mémoire sont tirés des travaux des membres du Collectif ou associés au Collectif dans le cadre d'une communauté de pratique soutenant des projets de recherche citoyens et praticiens. Ces travaux prennent la forme de croisements de savoirs, de caractérisation des communautés ainsi que de recherches (recherches qualitatives descriptives-interprétatives, études de cas, recherches-action, recherches-actions participatives). Ces travaux ont été essentiellement réalisés de 2013 jusqu'à aujourd'hui (2023). Et bien que couvrant principalement les territoires de Chaudière-Appalaches (un triangle entre L'islet, Lotbinière et Beauce-Sartigan), ils touchent également les territoires du Bas du Fleuve, du centre du Québec, de Charlevoix, de la Côte de Beauré, de la Côte-Nord, de l'Estrie, du Lac St-Jean et de l'Abitibi.

La présence de la pauvreté en milieu rural

Nous souhaitons illustrer brièvement ici ces réalités de pauvreté à partir de quelques statistiques tirées principalement de la caractérisation sociale de Chaudière-Appalaches – C.A.(Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, & de Chaudière-Appalaches, 2021) et des données du réseau des groupes de femmes (Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches & Drolet, Karine, 2021). Prenez notes que les situations de pauvreté sont encore plus marquées que les chiffres avancés, pour certaines MRCs plus défavorisées.

- Le revenu médian est de 34 000\$ pour l'ensemble du territoire de C.A, mais pour l'axe des Appalaches, il se retrouve sous la barre des 30 000\$ (p. 53)
- 15 % de la population de l'axe des Appalaches, est à faible revenu, sur la base de la MFR (p. 54)

- Les femmes travaillent deux fois plus à temps partiel que les hommes (2021)
- Les femmes exercent encore plusieurs professions traditionnellement féminines. (2021)
- Une personne sur 5 (20%) des 25-64 ans se trouve sans emploi (fiche régionale)
- 4,5 % de la population est prestataire d'aide sociale (avec une variation territoriale importante, i.e. 8,2% Montmagny) (p. 59)
- 13% des ménages consacrent 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement (fiche régionale) ; 5.4% des logements privés nécessitent des réparations majeures (p. 51)
- 14% des 25-64 ans n'ont aucun diplôme d'études (fiche régionale)
- 21% des familles sont monoparentales (fiche régionale)
- 85 communautés locales sont, en C.A., à la fois désavantagées au plan de la santé et du bien-être, et défavorisées socialement et matériellement (fiche régionale)

Il en va de même pour d'autres territoires ruraux du Québec, ou lorsque les personnes résident loin des pôles régionaux (Zim faible et nulle)(Gaudreau et al., 2018)

Données relatives à des indicateurs de défavorisation matérielle⁶, au Québec, en 2016 : milieu urbain, milieu rural, ZIM forte et ZIM faible et nulle⁷

	URBAIN	RURAL	ZIM forte	ZIM faible et nulle
Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI)	14,6 %	14,9 %	13,0 %	15,8 %
Mesure du panier de consommation (MPC)	11,1 %	9,0 %	8,2 %	8,9 %
Proportion de la population prestataire de l'assistance sociale	5,4 %	5,2 %	4,2 %	6,7 %
Aucun certificat, diplôme ou grade	18,1 %	27,6 %	24,3 %	33,7 %
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence ou moins (incluant aucun certificat, diplôme ou grade)	39,7 %	49,0 %	46,5 %	52,5 %
Logement de taille insuffisante	7,5 %	4,1 %	3,3 %	9,1 %

Statistique Canada, recensement 2016.

Ces statistiques ont aussi été produites avant la pandémie. Nos informateur.trices terrain nous rapportent que la situation s'est dégradée, si ce n'est de par l'arrivée de ménages favorisés, issus des villes centres, ainsi que de l'inflation.

La ruralité sous l'angle de la pauvreté

Dans nos travaux, nous avons été rapidement confronté.es à baliser la notion de ruralité, les définitions trouvées tenant peu compte des vécus de pauvreté et des défis associés.

À l'issue d'une démarche de plusieurs années (recension des écrits, analyse des résultats de nos activités de recherche, croisements de savoirs des membres de notre collectif), nous avons formulé une définition opérationnelle de la ruralité sous l'angle de la pauvreté (publication en préparation) qui guide nos travaux.

La **RURALITÉ**, c'est :

- vivre dans une petite communauté locale, une petite municipalité, dans un village, dans un rang, en campagne ou dans le bois (faible densité de population);
- travailler surtout dans les secteurs de la forêt, de la pêche, de l'agriculture, du tourisme, ou dans une Petite ou Moyenne Entreprise (PME) locale ;
- vivre les impacts de la dévitalisation de son milieu de vie (fermeture du poste d'essence, de l'épicerie, de l'école, du bureau de poste, du guichet automatique, de l'église);
- habiter trop loin de services essentiels pour y avoir accès (ex : services d'aide à la recherche d'emploi, services de santé, écoles);
- ne pas avoir accès à un service de transport collectif fréquent, pour tou.tes;
- ressentir parfois de l'inquiétude (le soir et la nuit, les chemins et les rangs sont peu éclairés : il fait noir ! On est loin ! On est tout seul ! On est les derniers à être rebranchés, on n'a pas d'eau si l'électricité lâche !);
- manquer d'anonymat et de confidentialité, en particulier dans les services (tout l'monde se connaît ou se rencontre).

Mais c'est aussi un lieu où, de manière générale:

- ça coûte moins cher pour se loger;
- la nature est belle, l'air est pur, et c'est tranquille;
- on retrouve plus l'esprit de communauté et de famille;
- on trouve des solutions originales.

ÊTRE PAUVRE EN MILIEU RURAL, c'est, notamment :

- dépendre de son « bazou » magané par des routes de gravelle ou de l'auto des autres pour aller à l'épicerie, à l'école, au travail, dans un groupe d'entraide; pour voir le ou la médecin, l'intervenant.e social.e, sa famille et ses ami.es; pour s'engager comme citoyen.ne; pour défendre ses droits, pour aller en « Ville »;
- se débrouiller et devoir essayer d'être autosuffisant par manque de services et du fait d'être loin et isolé: on répare, on donne une seconde vie aux objets, on récupère, on fait des remèdes et autres solutions maison.

En milieu rural, on retrouve des gens qui sont pauvres (faible revenu), mais aussi des municipalités pauvres (peu de revenus de taxes municipales et donc peu de salaire, de services, d'installations) et des communautés pauvres (Dévitalisation = pertes de

services). Il y a de la diversité socioéconomique et on est en relation avec des centres urbains.

Nous souhaitons ici relever les éléments suivants, les pistes proposées en découlant. (Pour plus de détails voir essentiellement : (Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, 2016; Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, & Groupe de réflexion et d'action de lutte à la pauvreté Chaudière-Appalaches, 2020; Gaudreau et al., 2018; Gélinau et al., 2018, 2021)

Les milieux ruraux voient leurs économies paysannes déstructurées et leurs économies fondées essentiellement sur l'exploitation des ressources primaires ou des mono-industries frappées de plein fouet par les crises en environnementales et mondiales (Gaudreau et al., 2018)

En milieu rural, les visages de la pauvreté¹ sont multiples. **La pauvreté des personnes** et des familles est dites moins visible qu'en milieu urbain. Cette invisibilité est notamment due à la présence de forts réseaux de solidarité familiale et communautaire (société d'interconnaissance) mais aussi d'une image stéréotypée donnée à la pauvreté qui fait en sorte que les gens ne sont pas identifiés, ou ne s'identifient, pas comme « pauvres ». Par ailleurs, la petitesse des milieux et leur mixité socioéconomique augmentent la stigmatisation (notamment intergénérationnelle) et l'exclusion, favorisant l'isolement et la non-utilisation de services. On est en présence de diverses situations de pauvreté (travailleurs à faible revenu et saisonniers, personne seule avec ou sans enfant, revenu de derniers recours, faible pension de vieillesse, personne faiblement scolarisée dans un marché du travail traditionnel masculin). Ces situations sont parfois associées avec des problématiques elles aussi diverses (problèmes de santé physique et mentale, toxicomanie, violence, isolement).

La pauvreté des municipalités rurales en tant qu'entités administratives est aussi à tenir en compte. Cette pauvreté est liée à leur faible capacité financière (peu de revenu de taxation, peu de population, peu de ressources). Ceci a un impact sur la marge de manœuvre des villages à payer leurs élu.es et offrir des services à leur population. Les

¹ Pour le Collectif « La pauvreté [des individus réfère] au cumul des précarités, de la privation de droits, de la raréfaction des réseaux de solidarité, des difficultés à prendre la parole et à être pris en compte, de la négation de sa capacité à détenir des savoirs et à penser, de l'exposition de sa vie privée, des montées de sentiment d'impuissance et de dévalorisation, de la réduction du champ des possibles, mais aussi des savoirs, des récits, du vivre ensemble, des luttes quotidiennes, et de la capacité de résistance. Elle résulte de différentes oppressions sociales, dont celles de la classe, de genre, de nation, de « race », de handicap auxquelles nous pourrions ajouter : de territoire » (Gélinau et al., 2018)

regroupements ou les fusions de municipalités rurales à des centres régionaux sont souvent présentés comme problématiques par les participant.es à nos travaux, les besoins et visées des centres régionaux étant priorisés au détriment de ceux des plus petites municipalités. Ces dernières perdent ainsi en autonomie et dans leur capacité à répondre aux besoins spécifiques de leur population rurale.

La pauvreté des communautés liée à la dévitalisation est préoccupante. Une fois amorcée, la synergie qui s'opère (fermetures en cascade ou non attractivité pour de nouvelles population et /ou exode généré) fait en sorte que la dévitalisation s'accélère et s'accentue. La pauvreté des communautés fait référence à la pauvreté (voire l'absence!) en services (service de garde, école, services de santé, services sociaux, caisse populaire, bureau de poste, logements sociaux, loisirs, lieu de culte, ...) et en biens (fermeture de l'épicerie, restaurant, pompe à essence, boutique). La faiblesse du transport collectif dans le village, entre municipalités ou MRCs limite, voire coupe l'accès aux services et biens nécessaires. Les décisions politiques de ces dernières années de centraliser des services, de regrouper (voire faire disparaître) des organismes et des structures administratives contribuent également à cette dévitalisation.

Ces 3 formes de pauvreté s'inter-influencent. Plusieurs des participant.es parlent d'un déficit de citoyenneté en milieu rural ; d'un déni de droit « au bonheur » (Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, & Groupe de réflexion et d'action de lutte à la pauvreté Chaudière-Appalaches, 2020). Ce sentiment n'est pas étranger aux violences institutionnelles vécues notamment dans le cadre des programmes d'aide sociale et de solidarité sociale (Desgagnés, Jean-Yves et al., 2020). Certains, dont nous sommes (Gélineau et al., 2014) se demandent si de nouvelles « Opérations dignité » ne seraient pas nécessaire pour mettre un frein à cet état de fait qui s'apparente à une volonté de fermer rangs et villages au profit de centres régionaux.

Pistes à tenir en compte dans le cadre d'un plan d'action tenant compte des 3 types de pauvreté en milieu rural identifiés dans nos travaux :

1. Réaffirmer l'importance de soutenir les milieux ruraux dans leur diversité;
 - remettre à l'avant plan l'intérêt d'une politique québécoise sur la ruralité, et d'un plan d'action associé, tenant compte des enjeux liés à la pauvreté et l'exclusion :
 - mieux mailler les programmes, plans d'action et politiques de divers ministères : travailler sur la pauvreté en milieu rural demande en effet à travailler de concert avec d'autres plans d'action et politiques;
2. Faire AVEC les premier.es concerné.es (Baril et al., 2021; Collectif CADJ et al., 2015, 2016; Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, 2016; Dieujuste, Rode-Sindia et al., s. d.; Dupéré et al., 2022; Montplaisir, Jacinthe et al., 2023; Provencher, Aube et al., 2023) :
 - s'inspirer d'expériences ayant fait leur preuve;

- soutenir et outiller pour ce faire, au-delà de la simple prescription;
 - penser des tournées de formation, des communautés de pratique;
 - penser, adapter et mettre à jour les priorités, programmes, plans d'actions et politiques à partir de la parole citoyenne des personnes premières concernées et créer des espaces de dialogue avec les décideurs pour ce faire;
 - soutenir tenant compte de la fracture numérique;
 - documenter la plus-value de l'alliance des expertises (vécu, pratique, académique);
 - faire connaître et développer les méthodes d'intelligence et d'analyse collective;
3. Tenir compte des réalités rurales lorsque vient le temps de penser le soutien **aux personnes et aux familles** (i.e. (Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, 2016; Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, & Groupe de réflexion et d'action de lutte à la pauvreté Chaudière-Appalaches, 2020; CRPPMR, 2022; Desgagnés, Jean-Yves et al., 2020; Gaudreau et al., 2018; Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches & Drolet, Karine, 2021; Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches & Larouche, Andrée, 2021) :
- rehausser les programmes de soutien au revenu tenant compte des réalités territoriales et plus largement du droit à un revenu décent pour tous, avec comme cible la sortie de la pauvreté (mesure du revenu viable). Viser la pleine indexation de ces revenus;
 - reconnaître les stratégies de survie, d'adaptation et de résistance diversifiées des personnes. Faire en sorte que ces stratégies essentielles en milieu rural ne soient pas identifiées comme des freins au recours aux programmes de soutien financier et aux services. Par exemple, reconnaître le rôle nécessaire qu'y joue le soutien social (la famille, du couple, la communauté), l'économie du don, l'échanges de biens et services;
 - tenir compte des réalités du travail saisonnier, du travail temps partiel, et des déplacements, en toute saison, dans les modalités de programmes et faire en sorte que les conditions de ces programmes ne soient pas dans les faits appauvrissantes ou excluantes pour les milieux ruraux;
 - vu les difficultés de déplacement et la dévitalisation, penser les conditions et modalités d'accès et de suivi des programmes en tenant compte des réalités territoriales ;
 - valoriser les savoirs d'autosubsistance et en souligner l'intérêt pour la crise environnementale actuelle;
 - faire en sorte que les politiques reconnaissent pour les milieux ruraux comme besoin essentiels : le droit au transport et au logement ; qu'un ménage n'ait pas à sacrifier l'un au détriment de l'autre. Plusieurs nous ont rapporté choisir de conserver leur voiture au détriment d'un logement adéquat.

4. **Soutenir les municipalités rurales** dans leur rôle dans le cadre de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale :
 - aider les municipalités rurales à reconnaître la présence de pauvreté et d'inégalités sociales dans leurs milieux – soutenir les portraits locaux et travailler sur les stéréotypes (Ex. qui vit la pauvreté?);
 - outiller les municipalités rurales dans leur rôle dans la lutte à la pauvreté notamment dans le cadre d'élaboration et de suivi des politiques municipales famille, ainé.es, et de développement social;
 - soutenir les leaders citoyens dans le développement d'action de lutte à la pauvreté;
 - soutenir financièrement et techniquement le développement de structures pérennes favorisant la participation et l'engagement dans la lutte à la pauvreté ainsi que sa visibilité (par le biais de politiques locales, d'OBNLs ou de coopératives dédiées, de comités formels de lutte ou de plan de développement social)

5. Penser en termes **de développement local et d'approches territoriales** :
 - soutenir le maillage des groupes d'actions locales en matière de lutte à la pauvreté aux politiques nationales, aux programmes existants et aux démarches de développement local existants;
 - soutenir le travail en commun, en concertation ou en partenariat;
 - relever l'expertise en place (en faire l'inventaire);
 - soutenir la mise en place de structures pérennes de concertation en lien avec la lutte à la pauvreté et l'exclusion afin de favoriser le dialogue et la mutualisation de ressources;
 - soutenir en tenant compte des défis logistiques propres aux milieux ruraux (L'immensité des territoires à couvrir; coûts et temps de déplacements pouvant impliquer perdiem et hébergement; absence de transport; l'accès aux moyens technologiques tout en tenant compte d'autres contraintes à la participation ainsi que de l'impact d'absence de présence physique);
 - favoriser l'arrimage des organismes communautaires aux réseaux institutionnels (Santé ; éducation ; justice et sécurité publique)

6. Soutenir le développement de pôles de services et de services de proximité :
 - relever l'offre de services en place (en faire l'inventaire) et la faire connaître. Tenir compte de l'accessibilité en tenant compte de la taille du territoire et les difficultés de développer des services inter MRCs ou inter municipalités;
 - documenter les pratiques et projets novateurs présents en milieu rural y comprenant l'économie informelle;
 - développer des services itinérants (épicerie communautaire, motorisé communautaire, cliniques de proximité mobiles, etc.);
 - se pencher sur les processus et l'action collective en milieu rural notamment sur l'accès à la défense de droits;

- en s'inspirant d'expériences existantes (ex. Sur le territoire de Bellechasse et Lotbinière), soutenir et développer l'offre collective de services dans chaque municipalité (noyaux d'équipes dédiées-CLSC – organismes communautaires – milieu scolaire ; coopératives de service ; points de services communautaires ; locaux partagés avec une ressource présente pour accueillir tout besoin, etc.);
 - en s'inspirant d'expériences existantes, encourager et soutenir le travail de proximité (de rang, de milieu, ...): consolider et développer les services (financement à la mission) et le nombre de postes professionnels existants au sein d'organismes communautaires et institutionnels, et ce pour une diversité de réalités (Santé mentale, logement, alimentation, personnes âgées, jeunesse, immigration, genre ...);
 - en s'inspirant d'expériences existantes (ex. Programme des éclaireurs du CISSS CA), développer la formule de pairs aidants (sentinelles communautaires) en offrant une formation accessible à tous. Diffusion de formations sur les premiers secours psychologiques;
 - faire connaître les services et améliorer les moyens d'y accéder (promotion, horaires, transport, etc.).
7. Se pencher sur les tensions et différences entre le rural et l'urbain :
- mieux comprendre ces différences ou ressemblances dans l'organisation des services de santé et des services sociaux;
 - cerner les décalages entre les organisations communautaires autonomes et les organisations du réseau public de la santé et des services sociaux tenant compte de la nature des territoires;
 - créer des modèles d'intervention rurale au lieu d'adapter des modèles urbains;
 - réfléchir sur la stigmatisation versus la reconnaissance des milieux ruraux notamment à l'égard de leur contribution à la vie (agriculture, environnement) et l'économie (les ressources premières telles le bois);
 - documenter les migrations des urbains vers les milieux ruraux et intra-territoriales;
 - documenter l'impact de la fermeture des commerces et services en milieu rural versus urbain afin de développer des mesures de soutien équitable.
8. Mieux comprendre les mécanismes de maintien des inégalités sociales, des atteintes aux droits économiques, sociaux et culturels, de l'exclusion des processus de production, de consommation ou de participation au pouvoir politique ainsi que de la marginalisation et de la stigmatisation des populations rurales vivant la pauvreté, comparativement à celles résidant dans les centres urbains.

Recommandations spécifiques liées aux thèmes identifiés par le MSSS dans le cadre de la consultation, en complément des éléments génériques présentés ci-dessus et tenant compte des réalités rurales (tirées des travaux du Collectif ou portées à notre attention)

Éducation

I.e. : (Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, 2016)

- Favoriser le maintien des écoles multi-niveaux en milieu rural;
- Tenir compte dans les règles et les calculs de financement du maintien des écoles et de leur emplacement, des réalités rurales ;
- Soutenir la mission des Universités du Québec en région, dont l'accès (i.e. stages) aux portions plus éloignées de leur territoire
- Assurer l'accès à Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire à des coûts abordables pour les ménages à faible revenu ; Soutenir l'accès aux ressources informatiques nécessaires.

Besoins essentiels

Sécurité alimentaire

(Centre Femmes Lotbinière & GRAP Lotbinière, 2022)

- Valoriser leur rôle des ressources locales dans le développement de la sécurité alimentaire en milieu rural ; création de circuits courts;
- Lutter contre les déserts alimentaires. Soutenir le développement d'épiceries solidaires, coopératives, marchés publics ; soutenir les entreprises alimentaires en difficulté;
- Documenter et valoriser les initiatives en place, les soutenir et les développer (ex. Incroyables comestibles. Frigos communautaires ; du terroir à l'armoire ; cuisines collectives, repas communautaires; paniers de dépannage ; jardins (partagés, collectifs, communautaires, publics);
- Soutenir les pratiques d'autosubsistance et l'accès aux parcs et berges publics – en vue de la pêche, la chasse et la cueillette;
- Travailler sur les préjugés concernant le recours à l'aide alimentaire;
- Favoriser l'accès et la mise en valeur des produits agroalimentaires locaux en tenant compte des personnes (dont les jeunes) à faibles revenus; Encourager le partage d'équipements de transformation et d'entreposage sur le territoire ainsi que la mise en commun de la mise en marché;

Transport

(Baril et al., 2021; Collectif CADJ et al., 2015, 2016; Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, & Groupe de réflexion et d'action de lutte à la pauvreté Chaudière-Appalaches, 2020);

- Se doter de transport collectif rural municipal, interconnecté entre MRCs. Couvrir des plages horaires en soirée. Tenir compte de l'ensemble des besoins dont ceux des jeunes ;
- Réaliser des recherches-action afin de documenter les besoins et les modèles existants, dans une perspective d'arrimage aux moyens déjà en place (ex. Taxi collectif, autopartage, covoiturage). S'inspirer d'initiatives en cours ou passées (ex. L'action de l'inter CDC Chaudière-Appalaches – 2022 et travaux du CRECA en cours)
- Revisiter la loi sur les transports publique pour faciliter le développement de services inter-MRCs et de liaison avec les villes centres;
- En l'absence de transport collectif, soutenir l'accès aux voitures et en tenir compte dans les indices mesurant la pauvreté. Documenter la nature du parc de véhicule, les stratégies de survie associées, et penser des mesures de soutien.
- Tenir compte des ménages à faible revenu et propriétaire de véhicules dans la mise en place des politiques de lutte aux changements climatiques;
- Documenter dans une perspective de genre, l'impact du navettage (déplacement pour le travail - du lieu de résidence vers les centres régionaux ou les régions ressources ; déplacement des ressources professionnelles et technicien.nes en provenance des grands centres urbains). Documenter l'impact de ces pratiques de navettage sur les communautés (inégalités sociales ; pauvreté des municipalités ; dévitalisation; crise du logement).

Logement

(Bédard, E et al., 2017; Collectif CADJ et al., 2015, 2016; Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, & Groupe de réflexion et d'action de lutte à la pauvreté Chaudière-Appalaches, 2020; Duguay, 2021) et (données préliminaires d'un projet en cours sur l'impact du logement social-à paraître)

- Documenter la réalité de l'itinérance en milieu rural, dont l'itinérance familiale et cachée ;
- Soutenir le développement de services d'accueil inconditionnels pour les individus et les familles en situation d'itinérance sur les territoires ruraux;
- Faire un portrait de la situation du logement pour les personnes en situation de pauvreté (social, communautaire, locations, propriétés dont les modes à faible revenu (parcs de roulottes, maisons mobiles, chalets) et des besoins en la matière, pour l'ensemble du milieu rural;
- Augmenter le nombre de logement abordable et sociaux (PSL avec soutien psychosocial ; coopérative, HLM, OBNL, nouvelles unités) en milieu rural;
 - Soutenir la participation des locataires aux décisions qui les concernent et mettre de l'avant le logement coopératif ;

- Développer des stratégies d'accès à l'habitation qui tiennent compte des besoins des jeunes à faible revenu;
- Soutenir des programmes de rénovation pensés pour les ménages à faible revenu qui sont, en milieu rural, propriétaires, tenant compte des enjeux systémiques - dont les hausses des taxes suite aux rénovations;
- Étudier l'enjeu de la gentrification et de de l'embourgeoisement des milieux ruraux
- Documenter et aborder la question de la précarité énergétique

Santé et services sociaux

(Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, & Groupe de réflexion et d'action de lutte à la pauvreté Chaudière-Appalaches, 2020; Desgagnés et al., 2018; Gaudreau, Lorraine et al., 2015, 2016; Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches & Drolet, Karine, 2021)

- Poursuivre et accentuer les efforts des régions rurales pour assurer l'accessibilité des services à l'ensemble de la population, particulièrement ceux à faible revenu et tenant compte notamment de l'enjeu du transport;
- Améliorer l'accessibilité aux services psychosociaux en milieu rural
- Mieux soutenir financièrement et logistiquement les patients et un membre de la famille lors des déplacements (aller-retour) vers les grands centres
- Offrir une formation aux nouveaux et nouvelles intervenant.es pour les sensibiliser à la culture, aux ressources et réalités des territoires ruraux;
- Soutenir les intervenant.es en tenant compte de leur isolement sur les territoires

Proximité et inclusion sociale

i.e. (Baril et al., 2021; Collectif CADJ et al., 2015, 2016; Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, 2016; Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, & Groupe de réflexion et d'action de lutte à la pauvreté Chaudière-Appalaches, 2020);

- Développer un outil qui permet aux décideurs d'évaluer l'impact des projets sur les personnes en situation de pauvreté, tenant compte des formes de pauvreté (Personnes, municipalités et territoires), afin de prendre des décisions éclairées.

Travailler sur les préjugés

- Mettre en place une campagne de sensibilisation virale de lutte aux préjugés (envers les personnes et envers les institutions d'aide). Mettre l'accent sur la résilience. Concevoir ces campagnes Avec les personnes vivant des situations de pauvreté
- Mettre en place une instance de vigilance, pour dénoncer et agir sur les préjugés

Analyse différenciée selon les sexes +

(Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches & Drolet, Karine, 2021)

- Sensibiliser et former le plus grand nombre possible d'intervenant.es sociocommunautaires, économiques et politiques à l'ADS+.
- Rendre accessible un registre des personnes formées à l'ADS+ et de leur organisation afin de favoriser des maillages locaux et régionaux.
- Déployer une ADS+ pour tout projet ou toute analyse des besoins, qu'i s'agisse de sécurité alimentaire, de santé globale, d'immigration, de services à la population, de réalités sociocommunautaires, de sécurité, de transport, d'environnement, etc.
- Dans toutes les commissions, toutes les tables et tous les comités créés tant à l'échelle des municipalités et des MRCs, qu'à celles des régions, s'assurer que les réalités spécifiques des femmes sont prises en compte en réservant notamment un siège à une femme du mouvement communautaire en lien avec les réalités des femmes du milieu.

Porter également une attention à la pauvreté au masculin, survivants de violence économique et structurelle (Desgagnés, Jean-Yves et al., 2020)

- Reconnaître l'existence de facteurs de vulnérabilité masculine.
- Aider les garçons et les hommes à se libérer des codes culturels toxiques de la masculinité hégémonique, notamment dans les milieux ruraux où le travail traditionnellement masculin est valorisé.
- Réaliser plus de recherches AVEC et pour les hommes en situation de pauvreté pour mieux comprendre leurs réalités, leurs mécanismes de protection et leurs besoins.

Conclusions

À l'issue de ces constats et pistes de travail, les axes²qui nous semblent incontournables, tenant compte des dimensions de la ruralité :

1. Augmenter le revenu des personnes en situation de pauvreté, avec pour cible le revenu viable, pour une réelle sortie de pauvreté.
2. Investir pour développer le logement social et le transport collectif.
3. Soutenir la participation des personnes à faible revenu aux décisions qui les concernent et valoriser leurs savoirs.
4. Reconnaître les trois formes de pauvreté : celle des personnes, mais aussi celles des municipalités et des communautés.
5. Recherche et évaluation : documenter afin de développer des stratégies et approches novatrices ancrées dans les logiques propres à la pauvreté en milieu rural (i.e. résilience, mutualité et autosuffisance) afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable – ODD bénéfiques à l'ensemble de la population québécoise.

² Ceux-ci s'inspirent de ceux proposés dans le dernier plan d'action

Références

- Baril, F., Lajeunesse, J.-P., & Richard, J. (2021). *Ensemble pour améliorer nos conditions de vie dans la MRC de Robert-Cliche* [Rapport complet de la démarche participative].
- Bédard, E, Lessard, L, Richard, J, & Cormier, C. (2017). *Programme de supplément au loyer en santé mentale en Chaudière-Appalaches : Avoir son Chez-soi dans sa communauté, faits saillants*. UQAR.
- Centre Femmes Lotbinière, & GRAP Lotbinière. (2022). *L'offre alimentaire dans Lotbinière : Il est temps d'agir*.
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, & de Chaudière-Appalaches. (2021). *Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches* [Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches]. Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches. <https://www.cisssca.com/extranet/medecins-partenaires-et-professionnels/prevention-promotion/caracterisation-des-communautes-locales/>
- Collectif CADJ, Boilard, A, Richard, Julie, Hyppolite, S-R, Dufour, Émilie, Tremblay, N, Beauchesne, P, & Lajoie, S. (2016). «*Quand les jeunes prennent la parole*», *Recherche-action participative avec des jeunes de Charlevoix âgés entre 18 et 35 ans*.
- Collectif CADJ, Richard, Julie, Lessard, C, Tremblay, L-F, Dufour, Émilie, Kègle, R, Viel-Patry, M, Latulippe, K, Tremblay, N, Cloutier, J, Fortin, C, Thibault, M-N, Horvath, K, Gélinau, Lucie, Hyppolite, L, & Dupéré, Sophie. (2015). «*Quand les jeunes prennent la parole*», *Recherche-action participative avec des jeunes de Charlevoix âgés entre 12 et 17 ans*.
- Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural. (2016). *Forum pauvreté-ruralité : Carnet de nos échanges*.
- Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, & Groupe de réflexion et d'action de lutte à la pauvreté Chaudière-Appalaches. (2020). *Forums dialogiques : Toutes et tous dans le même bateau : Croiser les regards pour vaincre les inégalités d'accès aux services et aux ressources en milieu rural*.
- CRPPMR. (2022). *Rapport 2018-2021*.
- Desgagnés, Jean-Yves, Gaudreau, Lorraine, Goma-Gassika, Georges, & Hartog, Guitté. (2020). *Regards croisés sur la pauvreté au masculin : Parcours d'hommes en Chaudière-Appalaches*. <https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1712/>
- Desgagnés, J.-Y., Goma-Gakissa, G., & Gaudreau, L. (2018). Toutes et tous dans le même bateau : Regards croisés sur l'intervention sociale en contexte de pauvreté et de ruralité. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1).
- Dieujuste, Rode-Sindia, Gélinau, Lucie, & Dupéré, Sophie. (s. d.). *Outil pour les municipalités rurales visant le bien-être de leur localité. Ensemble vers l'atteinte d'objectifs sociaux de développement durable (ODD)*. Groupe Femmes politique démocratie (GFPD).
- Duguay, O. (2021). *Itinérance dans les bois : Observations de travailleurs de rue, durant la Covid. Document de travail*.
- Dupéré, S., Gélinau, L., Dufour, É., & Dupuis, M.-J. (2022). Soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté à la gouvernance d'un projet de recherche-action participative (RAP) : Défis et leçons à partir d'un projet de recherche sur l'autonomie alimentaire. *Technologie et innovation*, 7. <https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2022.0873>
- Gaudreau, L., Simard, P., Gélinau, L., Dupéré, S., Bonneau, M.-A., & Deshaies, M.-H. (2018). *Municipalités rurales et pauvreté... le défi d'en parler* [Plaidoyer].

- Gaudreau, Lorraine, Desgagnés, Jean-Yves, & Dupéré, Sophie. (2015). *Population marginalisées et intervention sociale en contexte de ruralité : Rapport d'une recherche menée sur le territoire de la MRC de Lotbinière*.
- Gaudreau, Lorraine, Desgagnés, Jean-Yves, & Dupéré, Sophie. (2016). *Population marginalisées et intervention sociale en contexte de ruralité : Rapport d'une recherche menée sur le territoire de la MRC des Etchemins*.
- Gélineau, L., Gaudreau, Lorraine, Desgagnés, Jean-Yves, Cormier, Cécile, Carreau, Denis, Morin, Marie-Hélène, Lemieux, L., Genest-Dufault Sacha, Boily, Marc, & Bélanger, Ève. (2014, décembre 21). Gélineau, L., Gaudreau, L., Desgagnés, J.-Y., Cormier, Carreau, D., Morin, M.-H., Lemieux, L., Genest-Dufault, S., Boily, M. et Bélanger, È. (2014, 21 décembre). *L'avenir de nos régions*. Le Soleil, 25. *Le Soleil*.
- Gélineau, L., Pagès, A., Desgagnés, J.-Y., Gaudreau, L., Fréchette, A., & Morency-Carrier, M.-C. (2018). Pauvreté et intervention sociale en milieu rural : Présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1). <https://doi.org/10.7202/1054258ar>
- Gélineau, Lucie, Dupéré, Sophie, Deshaies, M.-H., Bonneau, M.-A., Landry, Élise, & Simard, P. (2021). Fighting poverty in four rural healthy communities in Québec. *Development*, *The Journal of Rural and Community Development*, 80-104.
- Montplaisir, Jacinthe, Bélanger, Guylaine, Ranger, Maude, Truchon, Robin, Beaulieu, Guylaine, Angrignon-Girouard, Olivier, Legault, Guillaume, Symmons, Annick, Gilbert, Charlotte, Gélineau, Lucie, & Gauvin-Racine, Joëlle. (2023). *Au-delà d'être assis l'un à côté de l'autre : Guide pratique sur la gouvernance partagée*. Collectif nos pratiques AVEC.
- Provencher, Aube, Desgagnés, Jean-Yves, Desrosiers, Réjean, Hébert, Marie-Claude, & Proulx, Marise. (2023). *Vaincre la pauvreté ensemble et avec. Guide de participation à l'intention des personnes en situation de pauvreté*. GRAP Chaudière-Appalaches.
- Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches, & Drolet, Karine. (2021). *Mise à jour de l'état de situation sur la pauvreté des femmes en Chaudière-Appalaches*.
- Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches, & Larouche, Andrée. (2021). *Ensemble vers la parité et l'égalité en Chaudière-Appalaches*.